



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 116392

Texte de la question

Mme Pascale Gruny attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les compteurs électriques dits intelligents. L'évolution des réseaux électriques est rendue nécessaire afin d'obtenir une amélioration de l'efficacité énergétique de notre économie, de maintenir la qualité et la sûreté de l'approvisionnement en électricité, et d'intégrer de nouvelles énergies renouvelables, garantissant ainsi, à chaque instant, l'équilibre de l'offre et de la demande. Or, au vu des expérimentations récemment menées à Tours et à Lyon, les associations de consommateurs s'inquiètent sur plusieurs points. Tout d'abord, alors que les nouveaux compteurs électriques sont censés être "intelligents", c'est-à-dire susceptibles d'optimiser la consommation d'électricité en fonction de la saison, de la météo ou encore du nombre d'appareils utilisés, ces compteurs ne seront, au mieux, que "communicants". En effet, ils seront uniquement capables d'envoyer à distance différentes informations et ne seront donc principalement utiles qu'aux fournisseurs et distributeurs. Ensuite, en raison du coût important, l'installation sera supportée en grande partie par le consommateur (240 euros en moyenne par foyer). Enfin, les services proposés pour ces compteurs ne seront pas gratuits. Il faudra souscrire un abonnement, d'un coût de 3,50 euros par mois, soit 42 euros par an, pour bénéficier des nouveaux services de ces compteurs : sans cet abonnement, ces derniers n'apporteront rien de plus par rapport aux bons vieux compteurs bleus mécaniques. Aussi, cet équipement coûterait plus cher aux consommateurs (environ 16 euros de plus par an). En conséquence, elle lui demande des précisions, notamment sur le coût réel d'un tel équipement pour le consommateur et souhaite connaître la teneur de la réunion qui s'est déroulée le 28 juin 2011 portant sur le bilan de l'expérimentation de ces nouveaux compteurs.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Gruny](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116392

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8481

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)